Les forces armées israéliennes : l'opératique au service de la stratégie

Autor(en): **Corelli, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-346277

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les forces armées israéliennes: l'opératique au service de la stratégie

L'opération «HOMAT MAGEN» (Bouclier défensif en hébreu) a montré quelle réponse tactique et opérative les forces armées israéliennes étaient capables de fournir face à une menace asymétrique. Au-delà des terribles événements récents, il faut noter que l'augmentation de la menace intérieure – terrorisme – ne dispense en rien *Tsahal* de se préparer contre une menace extérieure, soit une agression d'un ou de plusieurs voisins arabes. Sa mission est et reste la défense de l'existence et de la souveraineté de l'Etat d'Israël, la protection de ses habitants ainsi que le combat de toute forme de terrorisme.

Cap Marco Corelli

Pour expliquer l'organisation et les structures des forces armées israéliennes, il est nécessaire de les replacer dans un contexte global et de les mettre en perspective dans cinq domaines: l'environnement géopolitique, la politique de sécurité, la structure de commandement, le déroulement de l'instruction et les moyens à disposition.

La géopolitique complexe d'Israël

Quatre facteurs ayant une incidence directe sur la sécurité israélienne concernent tout à la fois le système régional au Moyen-Orient et les mécanismes qui le sous-tendent: l'intensité des conflits interétatiques, la prédominance de la violence, la course aux armements et l'engagement des superpuissances.

La lutte d'influence que se livrent les puissances arabes pour accéder au *leadership* régional a conduit à une longue série de conflits graves. Les conflits interarabes ou intra-régionaux peuvent avoir deux conséquences contradictoires pour la sécurité d'Israël: d'une part, ils peuvent affaiblir la capacité militaire globale des ennemis potentiels d'Israël (ce dont la guerre Iran-Irak a donné une parfaite illustration); d'autre part, ils risquent de s'étendre au conflit israélo-arabe et servir de détonateur au déclenchement des hostilités, comme ce fut le cas en 1967 et faillit l'être en 1991.

Pendant les années 1950-1960, le conflit comportait une dimension idéologique incarnée par le panarabisme qui radicalisait les positions arabes vis-à-vis d'Israël. Entre 1967 et 1973, la coopération stratégique entre les Etats de la «ligne de front» (Egypte, Jordanie et Syrie) s'est considérablement développée, mais elle relevait, semble-t-il, davantage de la défense des intérêts vitaux communs à ces Etats (la volonté de libérer les territoires occupés par Israël en 1967) que d'une véritable solidarité panarabe.

En d'autres termes, la logique de la raison d'Etat a présidé au déclenchement de la guerre de 1973, la «raison de la nation arabe» ne venant qu'au second plan. Dès le milieu des années 1970, ce phé-

nomène s'est accentué, avec la transformation qui s'opérait dans la nature même des relations interarabes.

La force comme instrument politique légitime

La fin des années 1970 et les années 1980 ont vu l'éclatement progressif du monde arabe. La mise en quarantaine de l'Egypte, puis l'éclatement de la guerre Iran-Irak allaient porter un coup fatal à la solidarité panarabe. Ce conflit, puis la guerre du Golfe ont profondément modifié cette donne régionale. L'Egypte, dont le retour au sein de la famille arabe avait été amorcé des la fin des années 1980, a retrouvé son rôle de leader; autour d'elle semble se former une coalition d'Etats arabes disposés à parvenir à un compromis avec Israël. Si l'évolution régionale tend vers la modération, tant au niveau global que vis-à-vis d'Israël, deux caractéristiques inhérentes au système étatique dans le monde arabe continuent de déterminer la politique des acteurs locaux: d'une part, la course aux armements, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, d'autre part la permanence d'un climat de violence extrême.

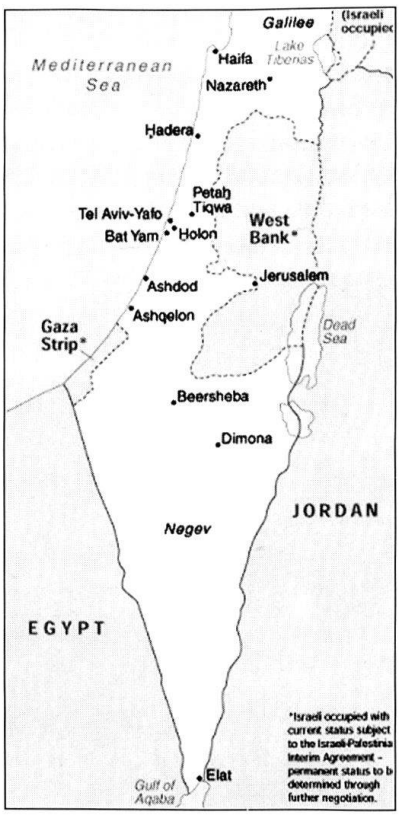

Depuis les années 1940, le Moyen-Orient a connu six guerres israélo-arabes, une guerre civile au Yémen impliquant plusieurs Etats arabes, une guerre limitée entre le Yémen du Nord et celui du Sud, la guerre Iran-Irak, l'intervention syrienne au Liban dans le cadre de la guerre civile libanaise, enfin la guerre du Golfe, sans parler des accrochages fréquents opposant Israël aux Arabes ou les Etats arabes entre eux. Le recours à la force armée a souvent été utilisée comme moyen de pression pour parvenir à des fins politiques et stratégiques. Le recours très répandu à la force militaire, aussi bien sous la forme d'opérations que sous la forme de menace, met en évidence que la force militaire est perçue et utilisée dans la région comme un instrument politique tout à fait légitime.

Sans se livrer à une analyse approfondie de la nature et de la structure du système étatique au Moyen-Orient, on peut néanmoins le qualifier de semi-anarchique. Ce caractère tient, d'une part aux ambitions que nourrissent les principales puissances régionales, partant aux rivalités les opposant; d'autre part aux inquiétudes et aux peurs, d'importance variable selon les pays, face aux menaces que représentent les Etats voisins.

Des accords tacites ou explicites

Cette propension à utiliser la violence organisée à des fins politiques a néanmoins trouvé ses limites à cause de facteurs temporisateurs:

- la mise en place de systèmes de dissuasion efficaces, rendus indispensables du fait des coûts très élevés qu'impliquerait un recours systématique à la force armée;
- les gestes de solidarité panarabe qui limitent les risques d'un affrontement à grande échelle entre Etats arabes;
- l'existence d'un consensus régional visant à préserver le statut quo territorial issu du découpage des années 1920 (les seuls changements majeurs intervenus depuis lors ont été la partition de la Palestine en 1948 et la modification des frontières résultant de la guerre-éclair de 1967);
- des systèmes d'alliances qui s'équilibrent et contribuent à renforcer l'efficacité de la dissuasion;
- des mécanismes de médiation et de consultation entre les Etats arabes dont la légitimité est reconnue par les élites arabes;
- l'intervention des superpuissances.

Appuyés par des considérations politiques, ces facteurs sont à l'origine d'un certain nombre d'accords tacites ou explicites, sorte de règle du jeu entre adversaires régulant le déploiement et l'activités des

forces armées. Ils ont joué un rôle important dans la prévention d'escalades incontrôlées dans certaines situations de crise; ils ont parfois permis la mise en place de systèmes de sécurité limités dans la région.

Politique de sécurité: menaces conventionnelle et terroriste

Les déséquilibres aux niveaux démographique, géographique et économique représentent trois dangers qui planent sur Israël. Ils se concrétisent par la crainte d'une coalition militaire des pays arabes environnants, qui pourraient mener des attaques à objectifs limités. Ces quinze dernières années, on a assisté à un renforcement considérable des puissances militaires au Moyen-Orient, ce qui, en Israël, fait craindre une attaque conventionnelle par surprise, alors que le terrorisme est également au centre de la menace. Si la menace classique date de la création de l'Etat d'Israël, la montée du terrorisme remonte, elle, à la deuxième moitié des années 1970.

Le char de combat israélien : Le Merkava.

Face à la première menace, la stratégie globale adoptée dans les années 1948-49 est la défense du statu quo et l'exercice de la dissuasion: l'Etat hébreu répond aux attaques en portant le combat sur le territoire de l'ennemi. Dès 1955-56, la politique de représailles systématiques en réponse aux infiltrations depuis les pays voisins devient un instrument de contrainte par la force, étroitement lié au concept de guerre préventive s'expliquant par la crainte d'une alliance du monde arabe. Ces deux principes visent à contraindre les pays arabes à signer des traités de paix.

Dès les années 1960, la volonté de dissuasion se réaffirme avec Ben Gourion qui fait développer l'arme nucléaire en tant qu'option dissuasive. Elle représente une puissance supplémentaire à n'utiliser qu'en cas de dernier recours. Il n'en reste pas moins que le développement d'armements conventionnels et l'avance technologique dans ce domaine restent les maîtres-mots de cette période.

Un Mirage *israélien.*

La conception de défense de «Tsahal»

Aujourd'hui, vu la prolifération d'armes chimiques et biologiques, la dissémination de l'arsenal atomique de ex-URSS

et l'impasse du processus de paix, l'heure est au contrôle des armements, afin de maintenir un statu quo mais également de limiter l'approvisionnement en armes des pays arabes. Dans ce processus, nous voyons une montée en puissance des Etats-Unis comme médiateurs intéressés par l'importance géostratégique du Moyen-Orient de l'après-guerre froide.

Le processus de paix, qui est au point mort, pousse *Tsahal* à être prête pour tout type d'attaque conventionnelle et terroriste. A cet effet, elle concentre sa conception de défense sur les points suivants:

- combat du terrorisme par tous les moyens;
- prévention dans le but d'éviter la guerre;
- importance capitale d'un avertissement précoce, afin de prévenir la surprise;
- limitation en taille de l'armée avec une importante force de réserve, mobilisable rapidement;
- capacité rapide à prévenir l'éclatement d'une guerre afin d'avoir des pertes minimales;
- importance du qualitatif en compensation de l'infériorité numérique;
- nécessité de rester à un haut niveau technologique dans la course aux armements.

Doctrine: défense stratégique et tactique offensive

La mission de l'armée israélienne consiste à défendre l'existence, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat d'Israël, assurer la protection de la population et combattre toute forme de terrorisme. De ce fait, la doctrine repose sur la défense stratégique et une tactique offensive. Israël ne peut en effet se permettre de perdre une guerre. Si un conflit éclate, *Tsahal* se doit d'anéantir très rapidement et définitivement son ennemi, en portant le plus rapidement possible le combat hors du territoire israélien, donc en combattant l'assaillant sur son propre territoire. Cette doctrine implique pour *Tsahal*:

- Un combat permanent contre toute forme de terrorisme.
- Une suprématie aérienne totale, car la position géostratégique d'Israël est risquée. L'Armée de l'air est le pilier de sa défense; l'Etat hébreu y consacre 75% de son budget militaire. Ainsi, il a une capacité de défense à longue distance, avec une possibilité d'engager le combat sur le territoire ennemi. Le maintien de la suprématie au niveau de la technologie et d'instruction est primordial.
- Une mobilisation de la réserve en cas d'augmentation de la tension; pour ce faire, il faut une capacité d'alarme rapide pour la mise sur pied de cette réserve.
- Une importante capacité de renseignement à même de prévenir toute surprise, ce qui implique une technologie avancée, dont l'imagerie satellitaire pour l'observation et la désignation des objectifs.
- Le combat proprement dit, qui est prévu dans des zones territoriales avec une composition interarmes mêlant infanterie (y compris les troupes parachutistes), chars de combat, génie et artillerie.

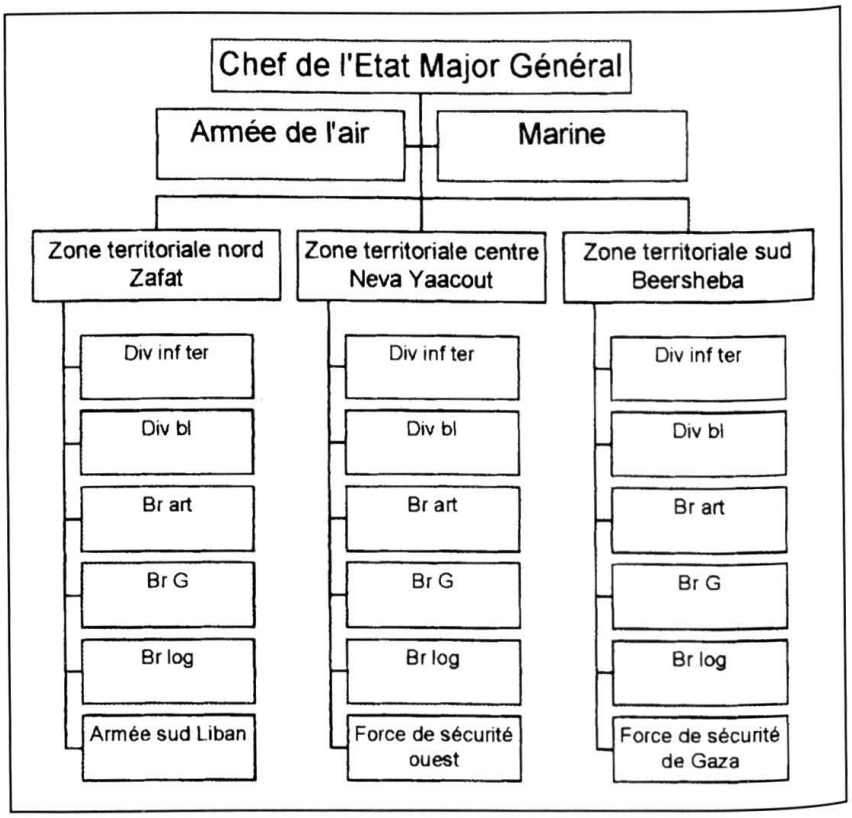

■ Le maintien d'un très haut niveau d'instruction, nécessaire dans toutes les conditions, de nuit ou par mauvais temps.

Les forces aériennes sont le moyen offensif mobile par excellence assurant la souveraineté de l'espace aérien; elles sont aidées par la défense antiaérienne avec des armes à longue portée et des systèmes anti-missiles. La marine a pour mission de garder les côtes, de protéger l'espace sous-marin et de faire des reconnaissances de l'espace aérien.

De jeunes Israéliens à l'instruction.

La structure des forces armées israéliennes

Les forces armées israéliennes possèdent une structure comprenant deux volets: l'instruction et l'engagement. Dans le cadre de l'instruction, le chef de l'Etat-major général dispose des trois armées (terre, air et mer), ainsi que des éléments logistiques; en cas d'engagement, il conduit le combat avec l'Armée de l'air et la Marine mais également avec trois zones territoriales dans lesquelles se répartit l'Armée de terre.

En cas de mobilisation de la réserve, 9 divisions blindées supplémentaires seraient intégrées dans les zones territoriales, afin de contenir la menace venant du Nord ou de la Jordanie pour le Centre.

Trois types d'instruction différents

Dès l'âge de 18 ans, le conscrit est assigné, durant une période de 36 mois pour les hommes, de 21 pour les femmes, à l'un des trois types d'instruction:

■ «Générale», pour les hommes limités physiquement et les femmes;

■ de «corps» pour les non-fantassins (blindés ou artillerie);

■ de «brigade» pour les recrues de l'infanterie.

L'instruction générale de base aux armes dure 1 mois. Pour le corps, cette durée est portée à 4 mois avec des exercice de type infanterie, avant l'incorporation dans l'arme spécifique. Pour la brigade, les fantassins s'entraînent pendant 5 mois, avant d'être envoyés dans leur unité. Cette instruction de base comporte un enseignement sur les origines du pays, les traditions et une identifications aux buts du pays.

Après environ 5 mois de service en campagne, les soldats sont évalués dans leurs capacités de conduite. Près de la moitié sont retenus comme futurs chefs de groupe et suivent une formation qui durera 3 mois avec, ensuite, une application de 6 à 10 mois.

C'est durant cette période que les futurs officiers sont sélectionnés, après des tests, l'évaluation des subordonnés, la recommandation des commandants et des psychologues.

Officiers: des promotions plutôt rapides

Les officiers doivent effectuer une école supérieure d'été puis, comme «officier junior», accomplir leur service supplémentaire d'officier, soit le cours pour officier qui est divisé en trois types: 6 mois d'infanterie pour les fantassins et les parachutistes, 2 mois de cours d'armes de combat pour les officiers des blindés, de l'artillerie et du génie, ainsi que 2 mois de base pour les officiers de la logistique. Ces

deux derniers cours sont suivis de 3 mois de spécialisation dans leur arme spécifique.

Les aspirants qui réussissent ces cours sont envoyés dans leur unité en tant que deuxième-lieutenant avec, comme fonction, le commandement d'une section. Ces officiers servent deux ans supplémentaires, puis de nombreuses années comme réservistes avec une trentaine de jours de service par année. 10% des «officiers juniors» signent un contrat d'officier de carrière pour un minimum de trois ans. Ils ont alors la fonction de commandant de compagnie.

Ceux qui décident de poursuivre leur carrière militaire professionnelle font une école de commandement et d'état-major durant 1 année. A la fin de celle-ci, les majors sont promus au grade de lieutenant-colonel. Certains d'entre eux seront envoyés au Collège national de défense pour devenir commandant de brigade, où ils feront de la stratégie et du *management*.

Les promotions sont relativement rapides. En effet, les commandants de compagnies sont âgés d'environ 25 ans, les commandants de bataillon de 30 ans et les commandants de brigade ont entre 35 et 40 ans. La retraite sonne à 55 ans, mais beaucoup d'officiers s'arrêtent avant, aux alentours de 40-45 ans, afin de mener, dans le civil, une deuxième carrière.

	Armée de terre	Marine	Armée de l'air
Effectif en cas de mobilisation	365000	10000	55000
Effectif	134000	9000	32000
OB	3 zones ter sud, centre, nord 3 div bl 3 div inf 3 br inf méc 1 br para	3 sous-marins 53 patrouilleurs	600 avions cbt 79 héli cbt
OB mob	9 div bl 1 div inf méc aéro 10 br inf côtes 4 br art		
Total	12 div bl 3 div inf ter 1 div para 1 div aéro mob		

Les femmes sont également tenues à effectuer leur service national pendant 21 mois. Seulement 50% des 30000 femmes assignées sont finalement incorporées. 20% sont dispensées pour raisons religieuses, 10% parce qu'elles sont mariées et 20% sont exclues pour insuffisances.

Après une période de 5 semaines d'entraînement de base, les femmes servent comme conductrices, éducatrices, opératrices radio, contrôleuses aériennes, ordonnances de personnel ou instructrices. Il est à noter que les femmes n'ont plus été engagées au combat depuis la guerre d'indépendance.

M. C.